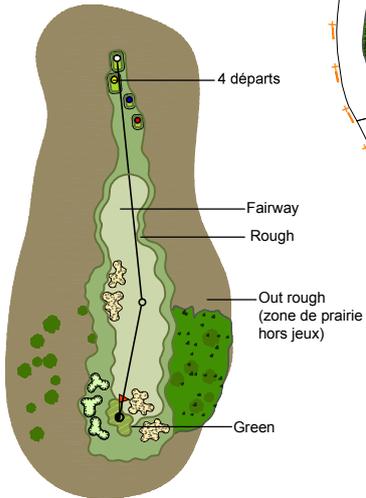


**HAUTEUR DE TONTE
DES DIFFÉRENTES ZONES DU PARCOURS**



**GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE
REALISATION D'UN GOLF, DU CLUB HOUSE
ET D'UN BATIMENT DE MAINTENANCE**



DCE

G112a Plan de principe des surfaces engazonnées

Maître d'ouvrage :		
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre 48 bis, Route de Vieilleselles 76 450 CANNY-BARVILLE tel. 02 35 57 85 00 fax. 02 35 57 85 75		
Maîtres d'ouvrages :		
Payagistes :	Architecte :	Architecte de GOLF :
N.Y.L. - 17 rue de la Vierge, A. Yve 90, rue du Chemin Vert 75011 Paris tel. 01 49 29 93 23 fax 01 49 29 49 81 payage@nly.fr	V.VERD'Arnaut POINT ALAIN 42 bis, rue Saint-Charles 75002 Paris tel. 01 39 53 25 25 fax 01 39 53 25 52 projet@point-alain.com	BUREAU d'ÉTUDES EGIS FRANCE 32, rue Raymond Aron 76130 Mont-Saint-Aignan tel. 02 35 12 55 85 fax 02 35 61 42 18 rouen.egis@egis.fr
Bureau d'études	Bureau d'études	Bureau d'études
IMAGINEUR Place Jean Jaurès 06370 Mouans-Sartoux tel. 04 92 02 81 81 fax 04 92 02 02 04 cde@imagineur.com		
Date :	Indice :	Modifications :
Echelle : 1/5000 ^e		
DCE		
Date : 25/06/2014		

Définition des surfaces engazonnées				
Référence couleur	Type de surface	Hauteur de tonte	Fréquence de tonte	Surfaces 9 - 18 trous
	Green (surface de jeux)	3mm	tous les jours	1.2ha
	Départ (surface de jeux)	10mm	tous les 2 jours	0.7ha
	Fairway (surface de jeux)	15mm	3 fois par semaine	25.8ha
	Rough (surface de jeux)	20 à 70mm	1 fois par semaine	15.7ha
	Out-rough - Prairie (surface hors jeux avec ou sans plantations)	7 à 50cm	2 fauches par an les 2 premières années puis 1 fauche par an les années suivantes	17.6ha

